

ABONNEMENT

Un an... 18 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 3 AOUT

Fin du radicalisme

Il faut l'extraordinaire disette de sujets qui frappe la Presse en attendant le procès Caserio et ses suites, pour qu'au bout de cinq jours on s'occupe encore du manifeste des Radicaux. Qu'en a dit la province? Quelques journaux des départements s'en sont ouverts et on voit que la prose des 74 derniers admirateurs de M. Floquet n'a produit aucune impression. Pourtant, le groupe croyait bien « parler au pays », c'est-à-dire buriner sur l'airain quelques vérités fulgurantes! Le Radical est décidément en discrédit : son origine, son état d'esprit, sa situation personnelle le vouaient sûrement à une chute; on l'a attendu très et même trop longtemps, mais la voici!.. Pouvaît-il en être autrement? Le Radical est essentiellement l'homme politique qui n'a pas le courage de sa propre opinion.

On peut débâter contre les membres du centre, contre ceux qui furent opportunistes et qui, à cette heure, sont uniformément, des modérés; on peut leur reprocher la timidité de leur pensée, la mollesse de leurs efforts, leurs complaisances même pour certaines institutions qui ont fait leur temps; mais, au moins, ceux-là ne cachent pas ce qu'ils sont; ils combattent à visage découvert et ne s'inquiètent pas de ce que veut le voisin dans l'unique but de vouloir plus que lui.

Or, c'est ce dernier parti que les radicaux ont toujours adopté. Prenez un à un les soixante-quatorze signataires du manifeste qui éclata sur la province comme un pétard mouillé : vous y trouverez des diplomates, des agents de change, des journalistes sans journal, des avocats sans cause, etc., — tous gens qui ne sont pas venus là par conviction. Le vrai est qu'un jour ils ont été piqués d'ambition politique; ils avaient un château ou un arpent de terre dans une circonscription qu'un modéré représentait; ils ont pris le vent. A droite, rien à espérer — mais à gauche, quel avenir! Et ils ont sollicité la protection de camarades ridicules qui leur ont imposé des programmes qu'ils ne comprenaient même pas. Pourquoi qu'il fût « avancé », c'était le bon... Il était rempli de formules imbéciles, d'engagements irréalisables que rédigeaient, pour les faire signer aux candidats, des ratés de la politique, nourris de grands souvenirs mal digérés... Et c'était la Revision, la Séparation, la Discipline républicaine, l'Election des juges qui avaient raison des déclarations modestes mais courageuses du pauvre modéré; traité d'orléaniste... Ainsi furent battus M. Gérard, M. Philippoteaux, M. Léon Renault, dix autres encore... Le Radical, parce que Radical, sans autre motif, régénait la République et décernait des brevets de civisme dans les départements.

Au Parlement, l'ex-huissier, l'ex-agent de change, l'ex-journaliste était bien forcé de décrocher; il ne pouvait appliquer ses formules (il n'en avait pas envie, du reste) et il passait son temps à faire une opposition stérile, tout en ménageant les ministres dispensateurs des grâces et faveurs. Jamais, le bon Radical n'a voté selon sa conscience la plus intime...

Cependant, peu à peu, le « truc » s'est évanoui : remarquez bien qu'aux dernières élections très peu de jeunes gens ambitieux se sont présentés comme Radicaux. On avait trouvé mieux, en fait d'outrance : Sembat, Viviani et *tutti quanti* se sont étiquetés socialistes. Ils ont réussi; c'est sur le dos des rares jeunes disciples de MM. Floquet et Pelletan que se sont faites les élections... Le parti radical est démodé, débordé; il n'a pas le courage de se rallier résolument aux modérés; il n'ose (tout en le regrettant) s'asseoir publiquement sur la Montagne collectiviste et il continue son dandinement d'ours, de droite à gauche; il marmonne des formules d'antrefois : « Revision, Séparation, Election de juges », et il y ajoute pour les besoins du moment quelques phrases vagues dans le genre de celles qui lui donèrent des succès jadis, quand il maudissait Ferry de répandre au Tonkin le sang et l'or de la France... Il promet aux ouvriers de leur faciliter l'accession de la propriété individuelle... Il n'est pas collectiviste, mais... Il n'est pas doux aux anarchistes, mais... Et ainsi de suite.

Le pays connaît ces balivernes — et les récriminations contre autrui qui l'accompagnent. L'électeur gobeur donne maintenant son attention à d'autres jeux plus violents. Les radicaux n'ont qu'à faire une nouvelle transformation — ou à disparaître. Ils ont assez fait de mal pour qu'on se réjouisse de leur triste posture. Les socios vont leur appliquer la peine du talion. C'est sans appel.

Procès de Caserio

L'AUDIENCE

« Gendarmes, faites entrer l'accusé! » dit le président.

Le cabriolet attaché aux poignets, Caserio se place sur son banc. Il a l'aspect d'un enfant, de petite taille, cheveux châtains foncés, tête ovale, yeux clairs et vifs, figure imberbe, air de grande douceur.

Caserio est vêtu d'un pantalon et d'un gilet gris, d'un veston de couleur jaune passé. Chemise blanche à col rabattu. Cravate grise.

M^e Dubreuil, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Lyon, assiste l'accusé.

M. de Geneval, professeur de langues étrangères à l'Ecole du commerce est, désigné par la Cour pour servir d'interprète.

INTERROGATOIRE

D. — En Italie, comme en France, tous ceux qui vous ont connu disaient que vous étiez laborieux et probe. On a dit que vous étiez emporté.

R. — Je n'ai jamais eu à discuter avec personne!

D. — Par dessus tout, il importe de savoir si vous êtes responsable et si votre état est normal.

R. — (Très ardemment). Oui! Monsieur, je suis responsable, je ne suis pas malade.

Le président. — Vous avez écrit à votre mère, disant que vous avez tué le Président de la République pour votre idéal anarchiste : ce sont vos propres paroles.

Caserio. — Oui.

D. — Vous avez fréquenté Mandoli, Giolano, Mazzini, à Milan.

R. — Non, mais, si je les connaissais, je ne le dirais pas.

D. — Vous avez correspondu avec des anarchistes de Lugano, Genève, Marseille, leur adressant des lettres destinées à l'étranger; est-ce exact?

R. — Je ne répondrai pas.

D. — Vous étiez en correspondance avec Malato?

Silence de l'accusé.

Le président. — Après avoir renié votre famille, vous avez renié votre patrie.

R. — Oh! la patrie, c'est le monde entier.

D. — A Lyon vous n'avez vu que des anarchistes?

R. — Oui.

D. — A Vienne, c'est un nommé Laby, gérant du Père Peinard, Faure, dit Caporal, le coiffeur Chevalier.

R. — Chevalier, oui, « je ne pouvais pas aller chez un boulanger pour me faire raser ».

D. — Vous vous livriez à la propagande; bien que jeune et étranger, vous aviez été à la tête du parti anarchiste de Cette. Quand vous êtes malade à l'hôpital, tous les compagnons viennent vous y voir comme un personnage de marque. On vous y apporte des photographies représentant Ravachol mort pour l'anarchie, celle de Pallas, l'anarchiste espagnol.

Que faut-il penser de l'explosion qui se produisit chez un de vos patrons? Aviez-vous mis un explosif dans son four?

R. — C'est l'effet du bois vert qui a produit l'explosion, et non pas la dynamite.

D. — Enfin, après six mois passés chez Vialla, le 22 juin, à la suite d'une discussion légère, vous vous séparez brusquement. On règle votre compte, vous touchez vingt francs et il vous restait cinq francs et quelque menue monnaie; vous allez voir votre ami Saurel qui vous donne l'adresse d'un compagnon à Montpellier.

Vers midi, vous avez fait une course; laquelle?

R. — Je suis allé, rue des Casernes, acheter un poignard que j'ai payé 3 francs.

D. — Racontez votre voyage jusqu'à Lyon.

R. — Je suis allé à Montpellier et à Vienne. J'ai acheté le *Lyon républicain* pour avoir le programme des fêtes. Le journal m'a servi à envelopper mon arme... A mon départ de Vienne pour Lyon j'ai acheté deux sous de pain, un paquet de tabac. J'ai fait la route à pied en fumant des cigarettes.

Quand je suis arrivé devant le palais du Commerce, où avait lieu le banquet offert au Président de la République, il était à peu près huit heures.

D. — Vous n'avez pas eu l'idée de changer vos projets. Vous n'avez pas réfléchi, à ce moment, vous, dont le père fut une victime des Autrichiens, au jour où l'on se trouvait? C'était cependant une date mémorable, c'était le 24 juin, qui est une fête pour les Italiens. Cette date rappelle l'époque où le sang des Français et des Italiens coulait à flots dans les plaines de la Lombardie : c'était l'anniversaire de la bataille de Solferino!

R. — Précisément, c'était la fête de la guerre civile.

D. — En France, vous avez trouvé l'hos-

pitalité, du travail, et vous y avez apporté la vengeance et le deuil.

R. — Je suis venu directement pour l'exécution de mon œuvre.

D. — Ne vouliez-vous pas atteindre le Président ailleurs qu'à l'endroit où vous l'avez touché?

R. — (Avec énergie). Oui, je voulais le frapper au cœur, mais mon bras m'a trahi et j'ai frappé un peu à côté.

D. — Reconnaissez-vous que vous aviez préparé depuis longtemps votre attentat?

R. — J'expliquerai cela dans ma déclaration.

D. — Pourquoi avez-vous tué M. Carnot?

R. — Je suis anarchiste. Je hais tous les chefs d'Etat, quels qu'ils soient.

D. — Vous avez eu une autre raison?

R. — Oui, il a laissé exécuter Emile Henry dont j'approuve les actes.

D. — Vous avez fait cependant une critique de son attentat?

R. — Qu'il n'y avait pas assez de monde au café.

D. — Vous avez approuvé Ravachol, Vaillant, Emile Henry devant plusieurs personnes.

R. — Je les approuve.

D. — Vous avez dit : « Pauvre Vaillant, il n'a tué personne et on le tue! »

Reconnaissez-vous avoir prémédité votre crime?

R. — Je le dirai dans ma déclaration au jury.

D. — Je n'espère pas que vous allez dénoncer des camarades, mais je vous pose la question : y a-t-il eu complot?

R. — J'ai agi seul. Je n'ai eu aucun complice.

D. — Après le crime, le lendemain, on a adressé à M^{me} Carnot une photographie d'Emile Henry avec ces mots : « Il est bien vengé! » Approuvez-vous ces lettres? Approuvez-vous l'envoi de cette photographie?

R. — Oui, j'approuve tout.

D. — De quel droit vous êtes-vous constitué le juge et l'exécuteur d'un chef d'Etat? Lorsque c'est la loi qui frappe de mort, c'est du moins avec des garanties particulières.

R. — Oh! les gouvernements tuent et les soldats aussi, nous savons comment.

D. — Mais vous n'avez pas seulement tué un chef d'Etat : vous avez encore assassiné un honnête homme, un excellent époux, un excellent père. Par là encore, ce serait un crime de droit commun abominable.

R. — Les anarchistes exécutés aussi avaient une famille! Vaillant avait une mère, une sœur et une fille.

(Et l'interrogatoire est clos sur ces mots. Pas un instant Caserio ne s'est départi de son impassibilité.)

* *

L'audience est reprise à deux heures. Il est procédé à l'audition des témoins.

M. Cousin, commissaire de police de Lyon. — Caserio ne manifesta aucun repentir, après son arrestation.

La foule avait mis en pièces ses vêtements. Il était presque dévêtu. Il avait d'abord cherché à se sauver. Quand il fut arrêté, il s'écria en italien : « Maintenant on peut me couper le cou! »

Le général Borius, ancien secrétaire général de l'Elysée, dépose ensuite.

— Quand le crime a été commis, dit-il, j'avais la tête tournée du côté opposé. J'entendis un bruit sourd comme d'un coup porté dans la poitrine. Le Président eut une expression de dégoût : « Oh ! cet homme » fit-il faiblement. Il porta la main à sa poitrine et la retira ensanglantée. Puis, avec la même expression : « C'est du sang, » murmura-t-il.

Je vis alors un groupe d'hommes auprès de la voiture. Je criai : « Arrêtez ! Arrêtez ! » Le Président perdait connaissance.

Le docteur Poncet sauta dans la voiture.

M. Rivaud, préfet du Rhône. — Je suis persuadé qu'un homme résolu arrivera toujours à tuer sa victime quand il l'aura sûrement désignée à ses coups. Mes agents n'auraient pu l'arrêter à temps.

Le président. — (A Caserio). Si vous n'aviez pu atteindre le Président à Lyon, qu'eussiez-vous fait ?

R. — Je serais retourné chercher du travail.

D. — Vous ne l'auriez pas recherché ailleurs ?

R. — Oui, si l'occasion s'était présentée, je l'aurais fait.

Interpellé, Caserio dit qu'il regrette d'avoir laissé l'arme dans la plaie du Président, sans quoi, il s'en serait servi contre ceux qui s'opposaient à sa fuite.

L'audience continue.

INFORMATIONS

M. Casimir-Perier ne va pas à Lyon

Ou lit dans le *Salut public*, de Lyon :

« Beaucoup de personnes, se laissant prendre à certaines nouvelles fantaisistes données par quelques-uns de nos confrères de Paris, s'imaginent que M. le Président de la République viendra à Lyon en septembre. Nous tenons de bonne source que M. Casimir-Perier ne viendra pas à Lyon en 1894. Tout ce qui a été dit jusqu'ici concernant le voyage présidentiel peut être considéré comme de simples racontars. »

Tant pis pour les Lyonnais et leur Exposition. Mais nous espérons que M. Casimir-Perier se laissera fléchir.

Encore des duels

C'est pendant la rédaction du procès-verbal que MM. Paulmier et de Dion, témoins de M. d'Elva, ont protesté contre un second article de M. Drumont, paru quelques heures après que la rencontre était décidée.

Il s'en est suivi un échange de propos très vifs, MM. de Boisandré et Papillaud refusant de donner aucune sorte d'explication sur le procédé que les témoins de M. d'Elva reprochaient à M. Drumont.

Finalement, MM. de Dion et Paulmier ont provoqué MM. Boisandré et Papillaud qui ont

l'intention, dès leur rentrée à Paris, d'envoyer leurs témoins à MM. de Dion et Paulmier.

— A la suite d'un article paru dans la *Libre Parole*, un confrère, M. D. Cloutier, se jugeant offensé par cet article portant la signature de M. Albert Monniot, lui a adressé deux de ses amis, MM. Emile Massard, secrétaire de la rédaction de la *Patrie*, et Eugène Deteez, rédacteur au même journal, afin de lui demander une rétractation ou une réparation par les armes.

Ils sont retrouvés !!

— Qui, ils ?

— Les 250,000 fr. « effarouchés ».

La police du Havre, aidée d'agents spéciaux venus de Paris, a ouvert une enquête par la visite en règle du paquebot la *Touraine*.

On ne découvrit rien à bord.

Après cette visite, les agents de la sûreté se rendirent à la gare du Havre, où commença une nouvelle perquisition.

Cette fois, les recherches furent couronnées de succès.

Un des perquisitionneurs découvrit en effet dix sacs de cuir et de toile pleins d'or et cachés soigneusement dans le tas de charbon placé en dehors de la lampisterie.

Cette cachette n'était évidemment que provisoire.

Les 250,000 francs étaient à peu près au complet. Il n'y manquait qu'une somme insignifiante.

Quels sont les voleurs ? La police a de forts soupçons ; mais elle garde sur ce point un mutisme absolu.

Une lettre de Caserio

Nous reproduisons la lettre écrite par Caserio à l'avocat Podreider, et que nous avons signalée hier :

« Illustrissimo signor avvocato Podreider, »
« Ayant lu votre dernier télégramme, je vous réponds que je ne veux pas que vous fassiez examiner ma chère mère et mes frères pour les faire passer pour fous. Ils n'ont jamais été fous et le sont encore moins aujourd'hui. Et, moi-même, je n'ai jamais été fou, autrefois comme aujourd'hui ; dans ce moment où je me trouve en prison, je ne le suis pas. »

« Si j'ai tué le Président de la République, ce n'est pas parce que je suis fou, mais pour mon idéal anarchiste. Ai-je reçu de vous une défense qui corresponde à l'idéal anarchiste ? Non, d'après votre intention exprimée dans votre télégramme. »

« Je vous salue et je suis,

» CASERIO SANTO,

» Prison de Lyon, 27 juillet 1894. »

Le socialiste belge Volders enfermé dans une maison de santé

M. Jean Volders, qui fut longtemps considéré comme le chef du parti ouvrier belge, a dû être interné mercredi matin dans une maison de santé de la chaussée du Louvain.

On avait signalé à plusieurs reprises, dans ces derniers temps, le délabrement de sa santé.

L'état de Volders interdit tout espoir à ses amis. Ce robuste garçon de 38 ans semble infailliblement voué à la paralysie générale que pourrait suivre un dénouement fatal et relativement prochain.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Justice de Paix du canton Sud de Saumur

Affaire Gaborit et Peton

M. Gaborit, ancien rédacteur en chef du *Courrier de Saumur*, a cité, en conciliation, pour l'audience d'aujourd'hui vendredi, M. le maire Peton, en paiement d'une somme de 3,600 fr., composée de 1,800 fr. pour appointements échus et non payés et de 1,800 fr. à titre d'indemnité.

A l'audience, M. Gaborit a exposé sa demande qu'il a réduite au chiffre de 1,800 fr. pour indemnité.

M^e Boisson, avocat, fondé de pouvoirs de M. Peton, a offert une somme de 500 fr.

Par suite de non conciliation, l'affaire a été renvoyée devant le tribunal civil.

NÉCROLOGIE

On nous annonce le décès, à Tigné, de M. Peton, père de M. le Maire de Saumur.

Adjudication des fournitures locales

M. Javaud, libraire, tant en son nom personnel qu'au nom de ses collègues, nous prie d'insérer la note suivante :

« Hier soir, 2 août, à 4 heures, dans l'une des salles de la Mairie, il a été procédé à l'adjudication des fournitures pour les écoles de la ville. »

« Un incident s'est produit au début de la séance. »

« M. Javaud a rappelé au président — M. Piéron, adjoint, suppléant M. le Maire — que, l'année dernière, à pareille époque, l'Administration avait formellement promis que les autres fournitures de papeterie et de librairie, pour les divers services de la ville, seraient mises en adjudication. »

« M. le président a étudié la question. Il a opposé — ce qui n'avait aucun rapport avec le rappel de M. Javaud — qu'il existait un dissentiment très délicat entre la Commission et l'Administration municipale pour le choix des titres des ouvrages destinés aux lauréats des écoles. »

« M. Javaud répondit à cette objection inat-

tendue que ses collègues et lui, si on leur faisait, dans le cas présenté, l'honneur de requérir leur concours, se mettaient à l'entière disposition de la Commission. »

« En résumé, l'adjudication des fournitures pour les divers services de la ville est encore une fois enterrée. »

LES PROCHAINES FÊTES

Dimanche 5 août

A 6 heures du matin, Répétition générale du Carrousel, en grande tenue, avec le concours de la musique du 135^e de ligne.

Dimanche 5 août

Courses de Saumur (1^{er} jour) sur l'hippodrome de Varrains-Chacé. — Le soir, Concert, Illuminations du Square et des monuments publics.

Lundi 6 août

Grand Carrousel de l'École de cavalerie. — Le soir, Fête vénitienne sur la Loire avec le concours de la Musique Municipale.

Mardi 7 août

Courses de Saumur (2^e jour). — Le soir, Concert et Feu d'artifice.

Dimanche 12 août

Régates sur la Loire, données par la *Société Nautique* de Saumur.

Dimanche 12 août

Courses de Longué, sur l'hippodrome d'Avoir. Trois courses au trot monté ; quatre au galop, dont deux steeple-chases militaires. — Le soir, illuminations et feu d'artifice.

Dimanche 19 août

Grande fête à Vihiers. Concours du Comice agricole du canton : animaux domestiques, instruments oratoires, produits agricoles et horticoles, viticoles et maraichers, exposition de fleurs ; courses de vélocipèdes ; courses de chevaux (au trot et au galop) ; concert et illuminations, feu d'artifice, retraite aux flambeaux.

Un homme au milieu des Crocodiles

L'Aquarium Indo-Africain continue à recevoir, tous les soirs, l'élite de notre société, intéressée, au suprême degré, par le spectacle du repas des crocodiles.

Nous aussi nous avons visité, à plusieurs reprises, cette magnifique collection et nous avons été frappé de la quantité, relativement restreinte, de viande distribuée, chaque soir, aux animaux.

Nous avons, aujourd'hui, l'explication du fait. Les crocodiles étaient mis à la portion congrue, car M. Pernelet, qui assouplit ses animaux par la faim, se proposait de nous donner quelques séances extraordinaires, et dans ce but il les faisait jeûner, au risque de leur servir lui-même de pâture, mais en homme qui ne doute de rien.

UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

Première partie

Lorsque, après le dîner, Gilberte avait joué son morceau de piano, servi le café et chanté quelque leste chansonnette, le sommeil de son âge la gagnait ; alors elle secouait à la ronde la main des invités de son oncle, à l'anglaise, c'est-à-dire par ce mouvement gracieux qui détache l'avant-bras de l'épaule, et elle allait se coucher en faisant à part soi ses petites remarques :

— Un tel était bien moins teint aujourd'hui que jeudi dernier. Le jeune D... posait pour le spleen ; X... buvait trop, cela nuisait à son intellect ; oh ! il baissait, il baissait depuis quelque temps ! M. Simiès n'avait pas l'air de s'en apercevoir.

Parfois *Fraülein* croyait de son devoir de faire quelques observations à sa caustique élève.

— Oh ! miss Gilberte, lui disait-elle en anglais, la fillette préférant cet idiôme à celui,

plus dur, de nos voisins d'outre-Rhin, young misses must never speak so boldly as you do ; it is shocking !

— Les jeunes demoiselles ne doivent pas pas parler hardiment comme je le fais ?... Ah ! *Fraülein* ! s'écriait la petite folle, n'avez-vous donc jamais entendu mon oncle dire que tout m'est permis ?

— Ya, miss Gilberte.

— Tout m'est permis parce que je suis jolie et spirituelle ; ces messieurs aussi disent la même chose.

— Miss Gilberte, you are proud.

— Orgueilleuse ? et après, n'en ai-je pas le droit ?

— No.

— Mon oncle veut que je sois fière et capricieuse ; il dit que les imbéciles seuls sont humbles.

La gouvernante ne répliqua plus ; elle ne voulait pas contredire M. Simiès et elle redoutait les réponses embarrassantes de son élève.

Cependant Gilberte ne dépassait généralement pas les limites du convenable, et si elle parlait souvent à tort et à travers, elle gardait une certaine délicatesse dans ses paroles, toute vulgarité lui répugnait.

Cette enfant, très intelligente, douée d'une beauté rare et d'instincts artistiques, ravissait en effet, non seulement son oncle, mais les amis de son oncle ; or, ceux-ci, peu soucieux de ce qu'il en pouvait résulter pour cette petite nature encore innocente, lui laissaient entendre qu'elle était jolie et spirituelle, à tel point qu'elle finit par savoir ce qu'elle valait et au-delà, et elle n'accepta plus les compliments qu'avec cette indifférence banale des femmes assurées d'avance de ce qu'on va leur dire. Quant au vieux Simiès, elle n'ignorait pas que sa petite main la menait où elle voulait et qu'il n'était pas un de ses caprices auquel il n'obéit. Il l'emmenait dîner ou déjeuner avec lui dans les restaurants à la mode et ses fantaisies étaient des plus coûteuses, non que l'enfant fût gourmande, mais elle aimait à commander les mets les plus rares, quitte à les laisser intacts sur son assiette s'ils ne lui plaisaient plus une fois servis.

C'est qu'elle ignorait encore que, à la porte de ces restaurants étincelants où sont prodigués les vins fins, les truffes et le gibier exquis, de pauvres affamés tendent la main, souvent en vain, pour obtenir un morceau de pain dur.

Ce n'était pas l'égoïste Simiès qui le lui eût appris.

Aux courses où il ne manquait jamais de l'emmener, il lui permettait de parler.

Pour satisfaire sa passion pour les chevaux, il lui avait fait présent de deux amours de poneys qu'elle conduisait tous les jours attelés à un élégant panier ; aux Marnes, où l'on passait une partie de la belle saison, quatre ou cinq chiens énormes et magnifiques suivaient partout la fillette.

Simiès lui avait aussi donné le goût de la chasse, mais Gilberte n'avait pas encore usé beaucoup du petit fusil anglais qu'il avait fait faire exprès pour elle ; elle était surtout ravie de se voir vêtue en jeune Diane chasserresse, la jupe aux genoux, chaussée de bottes rouges, la toque posée cavalièrement sur ses cheveux blonds.

Quant au patinage, la petite Mauduit, comme on le disait au Bois de Boulogne, était de première force ; elle ressemblait à un cygne avec son visage rosé et sa longue chevelure au vent, habillée de fourrures claires, tandis qu'elle glissait avec une grâce incomparable, dessinant sur la glace mille arabesques, de son petit patin d'argent.

Voici, en effet, le curieux programme que nous recevons :

Aujourd'hui vendredi et demain samedi, à 9 heures du soir :

Pernelet au milieu des crocodiles. — Le repas. — Un sofa d'un nouveau genre. — Familiarités avec Fathma et Saïda. — La pêche. — Démonstration de la force de la mâchoire du crocodile. — Batailles et piroquettes.

On commencera à 9 heures. — ENTRÉE : 4 FRANCS

M. Pernelet nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il clôturera son exhibition *Mardi soir* et que pour les trois derniers jours le prix d'entrée sera de 0,40 aux secondes et 0,60 au premières.

Nous irons applaudir M. Pernelet et en attendant nous lui souhaitons bonne chance.

Bulletin Judiciaire

M. Paul Peyssonnié, ancien procureur de la République à Saumur, procureur de la République près le tribunal de première instance d'Orléans, est nommé avocat général près la Cour d'appel d'Orléans, en remplacement de M. Cadot de Villemonble, qui est nommé substitut du procureur général à Paris.

Médaille d'honneur du travail

Nous avons donné récemment les noms de trois ouvriers de notre ville comptant plus de trente années de services consécutifs dans le même établissement et auxquels le ministre du commerce et de l'industrie a accordé la médaille d'honneur du travail.

Le nom de M. Sevestre (Eugène-Hippolyte), employé à la Compagnie d'Orléans, à Saumur, doit être ajouté à la liste des médaillés.

Maison centrale de Fontevraut et Colonie de Saint-Hilaire

M. le docteur Tardif, médecin à Longué, est nommé médecin de la Maison centrale de Fontevraut et de la Colonie de Saint-Hilaire, en remplacement de M. Capitrel, décédé.

M. Poux, instituteur à la prison de Lille, est nommé instituteur à la Colonie de Saint-Hilaire (emploi créé).

M. Delage, gardien ordinaire à la Maison centrale de Fontevraut, est nommé gardien commis-greffier à la prison de Caen.

Admissions à l'École de Saint-Cyr (Région de Paris)

Ont été admis :

MM. d'Achon, Bernard-Dutreil, du Breil de Pontbriand-Marzan, Budan de Russé, Cadieu, Chevallier, Chantepie, de Cossé-Brissac, de Pontavice de Vaugarin, de Terves.

La récolte du blé en Maine-et-Loire

Voici l'évaluation de la récolte du blé, en 1894, dans notre département, telle qu'elle ressort des estimations du ministère de l'Agriculture :

En revanche, Gilberte ne savait tenir ni une aiguille, ni un crochet.

— Le travail manuel m'assomme! disait-elle à Fraïlen Frida qui gémissait sur cette lacune dans l'éducation de son élève.

— Bah! s'écriait alors le vieil oncle, qu'est-ce que cela fait? elle n'aura jamais besoin de raccommoder elle-même ses nippes.

Et regardant avec un tendre orgueil cette adorable tête de linotte posée sur des épaules mignonnes, mais déjà charmantes, il ajoutait in petto :

— Quand elle sera une femme, elle tournera tous les cerveaux masculins et fera le désespoir de ses pareilles; elle sera coquette comme une petite tigresse si toutefois on ne la blase pas trop vite sur la louange.

Le malheureux encourageait ses faiblesses; si parfois il la trouvait assise au petit salon, un peu songeuse, regardant le feu, il s'écriait :

— Pour Dieu! ne sois pas si tranquille. Casse plutôt, quelque chose, mais ris; tu as l'air malade comme cela.

C'est que, sans qu'il s'en doutât, ce petit cheval échappé pensait quelquefois, ou plutôt elle essayait de ressaisir un peu de la petite Gilberte d'autrefois, celle qu'aimait sa mère;

Hectares ensemencés : 160,000.
Rendement à l'hectare : 22 hectolitres.
Hectolitres récoltés : 3,564,800.

TABLEAU indiquant le prix du quintal de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger, arrêté à la date du 20 juillet 1894 (75 kilogrammes par hectolitre de blé).

COURS ACTUELS

Paris, 49 fr. 65.
Lyon, 49 fr. 25. — Rouen, 48 fr. 70. — Toulouse, 17 fr. 80. — Dijon, 49 fr. 25. — Bergues, 18 fr. 65.
Berlin, 47 fr. 75. — Vienne, 45 fr. 35. — Londres, 44 fr. 40. — Bruxelles, 13 fr. 50. — Amsterdam, 11 fr. 55. — New-York, 41 fr. 30. — Chicago, 40 fr. 75.

Marché de la Villette

Prix moyen du kilog. de viande pour la semaine du 13 au 19 juillet 1894.

Bœufs, 4 fr. 53. — Veaux, 4 fr. 68. — Moutons, 4 fr. 82. — Porcs, 4 fr. 82.

La sardine

Depuis quelques jours la sardine paraît revenue aux Sables.

La plupart des bateaux rentrent avec d'assez belles pêches dont la moyenne peut être évaluée de 6 à 8,000 sardines par bateau.

Le poisson est d'une belle grosseur, très convenable pour la mise en boîtes, aussi les usines ne perdent pas de temps.

Les prix sont descendus jusqu'à 6 fr. le mille.

AVIS AUX RETRAITÉS

L'œuvre d'assistance par le travail, le « Loyal-Office », procure gratuitement une occupation honorable et lucrative, dans le lieu même de leur résidence, aux anciens militaires de tous grades et aux fonctionnaires civils retraités. Le Comité protecteur de l'œuvre est composé d'officiers généraux et d'officiers supérieurs en retraite, notamment plusieurs anciens chefs de légion de gendarmerie. Par leurs encouragements approbations et l'appui de leur puissant patronage, les anciens chefs de l'armée témoignent du vif intérêt qu'ils portent à une œuvre destinée à venir en aide aux vieux serviteurs du pays qui recherchent des emplois pour améliorer leur condition d'existence.

Les emplois dont dispose le « Loyal-Office » sont toujours en rapport avec l'activité et la capacité des candidats. Des références sérieuses sont exigées.

Pour renseignements, s'adresser à M. le commandant F. Lafont, O *, directeur de l'Administration du « Loyal-Office », 26, chemin des Chartreux, à Marseille.

Pour le département de Maine-et-Loire, écrire à M. le commandant Léon Dieu, à Angers.

hélas! mais c'était chose difficile à présent.

Cependant le souvenir demeurait vivace dans cette tête folle; elle revoyait toujours cette scène navrante : le vaisseau l'*Ohio* entrant au Havre son pavillon baissé et voilé en signe de deuil, pendant qu'elle se tordait de douleur entre les bras du capitaine, un brave homme qui essayait de la consoler avec sa grosse voix de marin; en bas, dans une cabine de premières, Maïa la négresse fidèle priait avec quelques passagers charitables, auprès du corps d'une jeune femme que la mort avait frappée presque subitement.

Gilberte voyait toujours ce tableau.

Maïa la négresse, seul souvenir de ce passé, avait dû quitter l'enfant et retourner aux Antilles.

Et la morte avait été enterrée au Havre, bien loin, là-bas, et l'oncle Simiès n'avait jamais offert à Gilberte de l'emmenner visiter cette tombe.

(A suivre.)

Arithmétique enfantine.
Le père. — Si on te donne trois gâteaux d'une part et cinq de l'autre, combien en auras-tu ?

L'enfant. — J'en aurai... assez !

Etat-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 1^{er} août. — Marcelle Bottereau, rue Saint-Michel, 6; — Maurice Delante, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 1^{er} août. — Michel-Syvain Dupont, tailleur d'habits, 63 ans, célibataire, à l'Hospice.
Le 2. — Paul Clairambault, marchand de volailles, 57 ans 1/2, époux de Marie Roze, place Saint-Pierre, 28.

BULLETIN FINANCIER

2 août 1894.

Il y a bien quelques réalisations sur les rentes, mais cela n'a aucune importance et en résumé on se maintient ferme. La liquidation des valeurs est facile bien que l'on constate un certain sentiment de leurdeur.

Le bilan de la Banque publié aujourd'hui accuse les différences suivantes. A l'actif, l'encaisse augmente de 27 millions, le portefeuille de Paris diminue de 6 millions. Celui des succursales augmente de 6 millions. Au passif, la circulation des billets augmente de 40 millions. Le compte courant du Trésor passe de 166 à 179 millions.

Le 3 0/0 se négocie à 102.12 1/2, le 3 1/2 à 108.07. Le Foncier est faible malgré un report des plus modérés. Le Crédit Lyonnais cote 718.75.

La Société Générale ne varie pas. Notons des demandes suivies sur la Banque des Pays-Autrichiens. Les chemins Orientaux sont à 542.50.

Le Suez faible au début est mieux tenu ensuite.

L'Italien, bien que ne conservant pas ses plus hauts cours, est très ferme. L'Extérieure dont le report est un peu cher est hésitante. Les autres fonds varient peu.

En Banque, l'action Mossamédès est demandée à 32 fr.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE AGRICOLE

Dédié aux agriculteurs et aux ménagères

M. Aimé Girard a communiqué à l'Académie des sciences les résultats qu'il a obtenus, cet hiver, en étudiant méthodiquement l'influence exercée sur la production de la viande par l'emploi de la pomme de terre cuite pour l'alimentation des bœufs et des moutons.

Les recherches ont porté sur une bande de neuf grands bœufs de 700 à 800 kilos et sur un troupeau de trente-trois moutons, répartis en trois lots égaux, recevant : le premier, une ration normale de betteraves (50 kil. par jour) et de foin; le second, une ration équivalente de pommes de terre (25 kil.) et de foin; le troisième, une ration plus riche en pommes de terre.

Ces bœufs ont, en 64 jours, gagné en poids vif, par tête et par jour : dans le premier lot, 4 kil.; dans le deuxième, 4 kil. 308; dans le troisième, 4 kil. 520.

Le rendement en viande net s'est élevé de 53 à 60 0/0.

Pour les moutons, les résultats ont été plus remarquables encore. La substitution de la pomme de terre à la betterave a doublé le chiffre de leur augmentation. En 416 jours, des moutons de 35 kilos ont atteint de 53 à 60 kilos. La viande des bœufs et des moutons est absolument supérieure. Quant au bénéfice argent, pour les bœufs il s'est élevé de 45 francs (ancien système) à 105 francs système pomme de terre).

Qui connaîtra jamais exactement les bienfaits de la pomme de terre ?

Ravages causés au blé par la Cecydonie vastatrice

MOYENS DE COMBATTRE CET INSECTE

Nous lisons dans le *Bulletin* n° 30 du ministère de l'Agriculture :

« Sur la demande de M. le comte de Maillé, député de Maine-et-Loire, qui a entretenu le ministre de l'Agriculture des ravages causés au blé par un insecte dont il faisait parvenir échantillon, M. Viger a chargé le docteur Brocchi, professeur de l'Institut national agronomique, d'étudier cet insecte et les moyens de les détruire.

» Du rapport de M. le docteur Brocchi, il

résulte que cet insecte n'est autre que la Cecydonie vastatrice (Hériantfly), qui s'est montrée cette année des plus nuisibles, accompagnée d'un autre diptère, le Chloraps Hérpini.

» Le docteur Brocchi indique deux moyens de s'opposer à leurs ravages :

» Le premier est l'alternance des cultures, moyen souvent impraticable.

» Le second présente de grands avantages :

» Il consiste à arracher de suite les chaumes attaqués et à les brûler.

» A l'heure actuelle l'insecte est à l'état de pulpe, il ne peut donc s'échapper et, en brûlant les chaumes sur lesquels il est fixé, on en détruira la plus grande quantité. »

FAITS DIVERS

LA CANNE ET L'HYGIÈNE

Certain journal de médecine publie une courte mais substantielle étude sur la question de la canne au point de vue scientifique, historique, esthétique et hygiénique.

Comme il est de rigueur, pour un savant, de définir avec précision les sujets dont il disserte, l'auteur commence par nous faire connaître qu'il entend par une canne « le morceau de bois, de jonc, d'ébène ou de tout ce que vous voudrez; sans en excepter le nerf de bœuf, qui nous accompagne dans nos sorties habituelles. » L'usage de ce morceau de bois remonte, paraît-il, à la plus haute antiquité.

Cette lointaine origine devrait nous la rendre vénérable. Mais, pour un médecin, l'hygiène prime tout, et, si vous ne vous êtes jamais aperçu que le fait de tenir une canne à la main fût préjudiciable à votre santé, c'est que vous n'avez pas le flair de l'hygiéniste.

Ceux, en effet, qui ne sacrifient pas à cette détestable coutume ont « le buste plus droit, la démarche plus dégagée, le pas plus lesté, les bras moins ballants, qu'on nous pardonne l'expression, et peut-être aussi plus de fermeté et de décision dans le caractère. »

Parfaitement. Mais l'emploi du parapluie? Car, ça va bien tant qu'il fait beau...

Les bébés ouvrent leurs jouets pour voir ce qu'il y a dedans; quand un malade ouvre sa boîte de Pülules Suisses, il sait bien qu'il y trouvera soulagement, guérison et entière satisfaction.

Bulletin Météorologique du 3 Août

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 18°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 17°
Midi,	758 m/m	au-dessus 20°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 15°

Quai de Limoges et place Saint-Michel

Grand MANÈGE au Galop

Marchant à la vapeur

Le plaisir des enfants et des grandes personnes.

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

Grand Aquarium Indo-Africain

Quai de Limoges

Exposition de la plus grande collection de Crocodiles, Caimans et Alligators.

Repas des animaux à 8 heures 1/2 du soir.

Les Ichneumons

MARCHÉS

DOUÉ-LA-FONTAINE, 30 juillet

Froment (l'hectolitre de 77 kil. 1/2), 15 fr. — Seigle (l'hectolitre de 75 kil.), 12 fr. — Orge (l'hectolitre de 65 kil.), 12 fr. — Avoine (l'hect. de 50 kil.), 8 fr. à 8 50. — Pommes de terre (le double-décaltre), 4 25. — Foin (la charretée de 1,050 kil.), 40 à 45 fr. — Paille, 35 à 40 fr. — Pain, les 6 kil., 1 60. — Volailles, la couple, 3 à 4 50. — Œufs, la douz., » 80 à » 85. — Beurre, le 1/2 kil., » 95 à 1 fr. — Petits vins blancs des environs (barrique de 230 litres), 70 fr. — Petits vins rouges, 40 fr.

Compagnie d'Orléans

Un dimanche à Paris

Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 5 août.

Ce train partira dans la soirée du 4 août. Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 5 au 6 août. Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de :

Mignatoux-Nonailly et Montmorillon au Blanc exclu; Montmorillon à Poitiers; Yzeures à Châtelleraut; Le Blanc exclu à Port-de-Piles; Poitiers à Tours exclu; Clefs à Longué; La Bohalle à Savonnières; Dissay-sous-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 3 août, à 6 heures du soir.

Compagnie d'Orléans

UNE JOURNÉE AUX BORDS DE LA MER

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 4 août, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 8 fr. ; 3^e classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus ; 2^e classe, 5 fr. 50 ; 3^e classe, 3 fr. 50.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 5 août, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 59 du matin.

La distribution des billets commencera le lundi 30 juillet.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser le vendredi soir 3 août.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption

15 Août 1894

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets

dit Bains de mer qui, aux termes du § 1^{er} du Tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, seront délivrés du vendredi 4 août au dimanche 19 août inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande, aux gares et stations :

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours ;

2^o Des sections : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre (vid La Flèche et Angers) ; de Jumelles-Brion à Saumur (vid Saumur) ;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours (vid Tours) ;

4^o De la ligne de Nantes à Châteaubriant ;

5^o Des lignes de Savenay à Ploërmel et à Pontivy (vid Savenay).

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 21 août.

Fête de l'Assomption

15 Août 1894

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables, pour le retour jusqu'aux derniers trains du jeudi 16 août, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2,

les samedi 11, dimanche 12, lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 16 août.

CONSEILS ET RECETTES

Beurre frais

Le *XIX^e Siècle* nous donne, pour avoir du beurre toujours frais, une recette qui, paraît-il, donne de bons résultats :

Après avoir bien lavé et soigneusement essuyé le beurre avec un linge, remplissez des pots de grès en ayant soin de ne laisser aucun vide.

Placez ces pots dans une chaudière à moitié pleine d'eau que vous chaufferez jusqu'à ébullition. Retirez les pots quand l'eau est refroidie.

Ainsi préparé, le beurre reste frais pendant six mois et son goût est même plus fin que celui du beurre frais battu.

Le beurre, en se fondant dans l'eau chaude, laisse déposer au fond tout le *caseum* ; on obtient ainsi un beurre pur.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 AOUT

FONDS		Est.		VALEURS DIVERSES		Russes		Bons de lot de 100 fr.	
3 0/0	102	— Obl. 3 0/0 nouv.	467	Gaz pour l'étranger	508	— 4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	101 90	—	54
3 0/0 amortissable	100 40	Lyon-Méditerranée	1342 50	Gaz Compagnie parisienne	1117	— 3 0/0 or 1891	—	—	—
3 1/2 1894	108	— Obl. 3 0/0	462	Cie Transatlantique	300	Credit foncier égyptien	455	—	—
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi	1015	Omnibus de Paris	10 5	VILLE DE PARIS	—	—	—
Banque de France	3905	— Obl. 3 0/0 nouv.	454 25	Suez (actions)	—	1855-60 3 0/0	574 50	—	—
Comptoir national d'Escompte	514	Nord	1780	FONDS ÉTRANGERS	—	— 1865 4 0/0	547	—	—
Credit Foncier	875	— Obl. 3 0/0 nouv.	480	Anglais 2 3/4	—	— 1869 3 0/0	426 50	—	—
Credit Industriel	539 50	Orléans	1445	Autriche 4 0/0 or	100 25	— 1871 3 0/0	314	—	—
Credit Lyonnais	719	— Obl. 3 0/0 1884 nouv.	465	Egypte Dette unifiée	103 65	— 1886 3 0/0	320	—	—
Société Générale	456	Ouest	1070	Espagne extérieure 4 0/0	64 40	— 1894 2 1/2 0/0	371 75	—	—
CHEMINS DE FER		— Obl. 3 0/0 nouv.	466	Hongrois 4 0/0 or	6 70	CREDIT FONCIER	—	—	—
Est-Algérien	580	Ouest-Algérien	575	Italien 5 0/0	79	Communes 1879	499 50	—	—
— Obl. 3 0/0	423	— Obl. 3 0/0 nouv.	430	Portugais 4 1/2 0/0	178	Foncières 3 0/0 1879	496	—	—

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

GRAND IMMEUBLE NEUF

Pour habitation et commerce en gros ou industrie, Sise à Saumur, près la gare (Maison Chollet)

S'adresser à M. BUREAU, rue Basse-St-Pierre, ou à M^e LELIÈVRE.

Etude de M^e CHAUMET, notaire à Vihiers.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Ensemble ou séparément, au gré des amateurs :

1^o UN FONDS DE COMMERCE DE POTERIE, sis à Vihiers, avec tout le matériel et les ustensiles et les marchandises en dépendant ; 2^o Divers BATIMENTS d'habitation et d'exploitation, sis au même lieu, servant à l'exploitation de ce fonds de commerce et un beau jardin en dépendant.

S'adresser, pour traiter, à M^e CHAUMET, notaire à Vihiers.

A CÉDER

Épicerie et Débit

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de suite un ménage, l'homme connaissant la culture, la femme pour soigner les bestiaux.

PONEYS à Vendre

Samedi 4 et Dimanche 5 août, dans les écuries de M. Guéret, Champ de Foire et rue de Poitiers, 29, Saumur, seront à vendre QUANTITÉ DE PONEYS, plus UNE JUMENT DE SELLE bai brun, âgée de 6 ans, taille 1^m52.

BUREAU DE PLACEMENT

M^{me} SECHET

FRUITIÈRE Rue Saint-Jean, 39, Saumur, Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

A VENDRE

Voiture dit Duc

S'adresser à M. HALBERT, propriétaire à Fontevraut.

ON DEMANDE un bon comptable connaissant parfaitement la tenue des livres et au courant de la correspondance pour le commerce des vins.

Sérieuses références seraient exigées.

S'adresser au bureau du journal.

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 3, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Banquets et Dîners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y attenant, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunche, en dehors de Saumur.

TENTE-SALON

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Eau-de-Vie blanche pour Fruits 1,50 - 1,70 et 2 fr. le litre, Bouteilles reprises p^r 0,20

SIROPS (garantis pur sucre) le litre 2 fr. 25
Assortiment complet 1/2 — 1 40
ABSINTHE PERNOU le litre 4 »
AMER PICON — 2 75
RHUM, depuis — 1 50

Sucre, le kil., 1 fr. 05; Scié, 1 fr. 15

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUCHEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 4, rue Beaurepaire, SAUMUR.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)
 Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
 26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.
 Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)
 Montpellier, 45 — 1.75 —
 Armagnac, 50 — 2.00 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.